**Notion: N0369**

**Notion originale: langue d'origine**

**Notion traduite: langue d'origine**

Autre notion traduite avec le même therme: (basque) jatorrizko hizkuntza

Autre notion traduite avec le même therme: (espagnol) lengua originaria

**Document: D570**

Titre: Les enjeux linguistiques dans l’éducation en Espagne

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: MUÑOZ, Carmen

Auteur: NUSSBAUM, Luci

In : Acquisition et interaction en langue étrangère [En ligne], n°10, 1997, pp. 1-12

Lien: http://aile.revues.org/599 [consulté le 25 février 2019]

Extrait E2891, p. 2

 Évidemment la période franquiste a provoqué un recul considérable de l’utilisation des langues autochtones et ceci pour deux grandes raisons : premièrement, de nombreux locuteurs ont abandonné, dans leur usage quotidien et surtout dans la transmission à leurs enfants, leur langue d’origine au profit de l’espagnol ; deuxièmement, l’immigration en provenance de régions castillanophones (Andalousie, Estrémadure, Murcie, etc.) vers la Catalogne et le Pays Basque a favorisé la présence massive de l’espagnol dans des zones à l’origine non-castillanophones. Ces deux phénomènes expliquent la mise en place dans ces communautés de normes de communication favorisant le castillan (Woolard, 1989 ; Nussbaum, 1990 ; Boix, 1993), accepté comme langue de l’État et considéré comme unique langue légitime pour les échanges entre autochtones et non-autochtones et entre castillanophones et locuteurs d’autres langues de la péninsule.

**Document: D573**

Titre: Appartenances et pratiques des réseaux / Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques [En ligne]

Type: linguistique - article d'ouvrage collectif

Langue: français

Auteur: PASCAUD, Antoine

In :"Anciens" et "nouveaux" Grecs de Bordeaux : nouvelles techniques de communication et conservation de la langue grecque en migrationDirigé par: GAUVARD, Claude

Ed. : Édition électronique du CTHS, Paris, pp. 66-76

Lien: https://books.openedition.org/cths/2430 [consulté le 28 février 2019]

Extrait E2933, p. 75

 Pour les "Nouveaux" [Grecs de Bordeaux arrivés à partir de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale], il est assez net que l’utilisation récurrente des techniques de communication modernes a une influence sur leur pratique et, par conséquent, sur leur compétence en langue grecque. Ces moyens, en plus de leur permettre de pratiquer leur langue d’origine ou d’héritage, selon leur génération, leur offrent la possibilité de mettre à jour leur grec et ainsi de ne pas souffrir, ou très peu, du phénomène d’insécurité linguistique, présent chez les informateurs de l’ancienne communauté. De plus, il est possible de constater que la téléphonie et l’internet servent de ressort à leur compétence en grec : grâce à ces derniers ces informateurs progressent dans la langue et évoluent simultanément, ou presque, avec les grécophones autochtones. Cette caractéristique pose par ailleurs une question sur la catégorisation de la migration grecque en France, à Bordeaux en particulier : celui de la diaspora. L’un des critères de la « diasporité » étant en effet la rupture avec le pays d’origine, ce pont territorial, et donc identitaire, créé par les techniques de communication modernes, ne marque-t-il pas une rupture, justement, avec cette qualité diasporique ?

**Document: D079**

Titre: Le français, langue diasporique d’un genre spécifique ?

Type: linguistique - article de périodique

Langue: français

Auteur: KOULAYAN, Nicole

In : Diasporas, Histoire et sociétés, n°2, 2003, pp. 120-132

Extrait E1573, p. 124

 Dans le cas du français, il s'est agi d'une grande multiplicité de situations depuis la migration volontaire, l'exil, la migration de colonisation, la déportation (de l'Acadie vers la Louisiane), qui dans la majorité des cas ont dû gérer un contact de langues entre la langue "d'origine" (du territoire où l'on est né) et la langue de "référence" (du territoire où l'on va vivre).

Extrait E1575, p. 124-125

 Qu'entendons-nous par langue d'origine" ?
Nous dirons langue maternelle. Mais de quoi relève exactement cette notion ? Question importante, puisque toute diaspora est issue d'un groupe ou d'une communauté caractérisés par une langue spécifique qui se confond généralement avec la langue maternelle.
Si nous nous attardons sur ce point, c'est parce que pour le français il semble difficile de nier l'importance du rapport synchronie-diachronie ; ce qui implique un état de langue maternelle (en synchronie) qui va évoluer diachroniquement ou pas vers d'autres compétences pour lesquelles le français ne sera plus la langue maternelle en tant que langue d'origine mais restera tout de même la langue de l'environnement familial (nous pensons par exemple au français du Moyen-Orient).

Extrait E1579, p. 128

 Dans le rapport entre langue et diaspora, une première dichotomie a été opérée notamment par M.-C. Varol (1994) entre "langue de diaspora" et "langue en diaspora". Sur ce point, nous retrouvons le facteur temps (axe diachronique vs axe synchronique) […], qui joue ici un rôle déterminant dans la différenciation entre langue de diaspora et langue en diaspora. Une langue de diaspora étant celle qui perdure au-delà de la troisième génération, elle sera donc immanquablement confrontée au contact des langues, ne serait-ce qu'à celle du pays d'accueil. Nous avons par ailleurs évoqué ce phénomène générateur de bilinguisme ; il apparaît que, dans leur majorité, les communautés francophones se trouvent encore confrontées à ces phénomènes de contact de langue que la sociolinguistique a beaucoup décrits et analysés. Ils se traduisent souvent par l'alternance codique, le calque et l'emprunt. A ce stade on peut parler de langue mixte. Dans le cadre d'une langue de la diaspora nous connaissons des exemples comme le judéo-espagnol ou le chiac (parler mixte français-anglais utilisé en Louisiane).
Au contraire, pour une langue en diaspora, la continuité avec la langue d'origine reste préservée dans sa norme telle qu'elle avait été définie par la communauté dans le territoire d'origine et revêt ainsi un caractère fondamental. C'est pourquoi on la retrouvera à peu prés exempte des traits qui caractérisent les contacts de langues, à l'exception des traits prosodiques (intonation, mélodie, accents) comme avec le français des communautés de Français expatriés depuis longtemps en Afrique ou dans l'Océan Indien et les Caraïbes.

**Document: D120**

Titre: Formes de la langue grecque en diaspora

Type: linguistique - article d'ouvrage collectif

Langue: français

Auteur: DRETTAS, Georges

In :Arméniens et Grecs en diaspora : approche comparative / Actes du colloque européen et international organisé à l'Ecole française d'AthènesÉdité par: BRUNEAU, Michel / HASSIOTIS, Ioannis / HOVANESSIAN, Martine / MOURADIAN, Claire

Ed. : Ecole française d’Athènes, Athènes, 2007, pp. 549-562

Extrait E1497, p. 554

 Près de deux siècles après leur migration, une grande partie des Grecs avaient encore une compétence active ou passive de la langue d'origine tout en usant du parler corse local ainsi que du français acquis à l'école.

Extrait E1498, p. 555

 Il est bien évident que la langue d'origine occupe dans cet ensemble [le maintien d'une mémoire collective des origines] une place privilégiée, et cela d'autant plus que certaines sociétés d'accueil, comme la France, accordent une grande importance à la langue réelle ou supposée des immigrants. Ainsi, un Arménien ou un Grec turcophone, un Turc grécophone ou hispanophone (judéo-espagnol) semblaient être des cas presque pathologiques

Extrait E1501, p. 556

 Pour nombre de migrants, la scolarisation a été celle du pays d'accueil, qui offre l'accès au monde de l'écrit associé au modèle de mobilité sociale. Le migrant est arrivé avec son bagage langagier qui se trouve confronté à la structure scolaire où il doit s'insérer, lui et ses enfants. Or, la rencontre met en question la notion même de langue d'origine. Celle-ci devient tributaire de l'image qu'a produite l'aliénation du déplacement. Dans ce processus, la langue se voit investie d'un poids affectif considérable qui la déplace dans le champ du symbolique, à l'instar du territoire d'origine.